

## Sommaire du N° 4 – Novembre 2017

Evénements à venir

En bref

Quizz sur le règlement de l'Aful

En pratique

Dossier du mois

Vos questions, nos réponses

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Réponse au quizz

### La photo du mois



Nos petits oiseaux, ici une mésange charbonnière, cherchent à s'abriter pour l'hiver.

Aidez-les à se trouver un abri.

ils vous le rendront au printemps en faisant leur nid dans votre jardin et en vous débarrassant de petits insectes et de larves afin de nourrir leurs petits.

### Création d'un verger sur terrain communal

Les trous pour les plantations des arbres fruitiers ont été réalisés.



Ce sont les scolaires de la commune qui vont s'occuper des plantations.

La mairie a donné les dates pour chaque école concernée.

Au total, ce sont 903 enfants qui vont participer.

Suivant l'emplacement de leur école, ils viendront sur le terrain à pied ou en cars.

**Vendredi 24 novembre et lundi 27 novembre** : Verville primaire, 185 enfants de 14H15 à 15H15

**Jeudi 30 novembre** : Clos Renault et maternelle Myrtilles, 110 enfants de 9H00 à 10H15

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre** : Ormeteau et Sablière, 116 enfants de 9H00 à 10H15

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre** : Élémentaire Sablière, 92 enfants de 14H00 à 15H30

**Lundi 4 décembre** : Verville maternelle, 93 enfants de 9H00 à 10H15

**Jeudi 7 décembre** : Jeannotte élémentaire, 104 enfants de 9H00 à 10H00, 101 enfants de 10H15 à 11H15, 102 enfants de 14H00 à 15H15

La date du célèbre dicton : « à la Sainte Catherine, tout bois prend racine » sera donc à peu près respectée. Selon lui, les plantations le 25 novembre doivent permettre au jardinier n'importe quelle plantation sans risque avec l'assurance d'une réussite parfaite.

## Détail des arbres fruitiers qui seront plantés :

- 11 poiriers Conférence
- 11 poiriers Doyenné du comice
- 11 poiriers Louise Bonne
- 11 pommiers Reine des Reinettes
- 11 pommiers Belle de Pontoise
- 11 pommiers Belle de Boskoop
- 11 pruniers Mirabelle de Nancy
- 11 pruniers Quetsche d'Alsace
- 11 pruniers Reine Claude d'Oullins
- 11 pruniers Reine Claude d'Althan
- 11 cerisiers Bigarreau Burlat
- 11 cerisiers Bigarreau Cœur de Pigeon
- 11 cerisiers Anglaise
- 5 figuiers fruits violets
- 5 figuiers fruits verts
- 6 noisetiers rouges
- 6 noisetiers verts
- 3 noyers
- 8 abricotiers
- 41 framboisiers
- 20 groseilliers
- 21 mûriers
- 20 cassis
- 4 sureaux



## Travaux SIARCE :

Les réseaux datant des années 70 sont très dégradés. Ils sont devenus polluants et nécessitent donc une rénovation totale.

Après demande de renseignement auprès du Siarce, nous pouvons vous donner une date prévisionnelle des travaux au sein de notre Aful des Pâquerettes.

Ils devraient se dérouler de **début avril 2018 à octobre/novembre 2018**.

Cette fourchette devrait s'affiner au fil du temps.

Chaque maison étant un cas particulier, le Siarce passera voir chaque propriétaire pour l'informer de ce qui sera fait chez lui.

## En bref

### Assemblée générale : Retenez-bien cette date

L'Assemblée Générale de l'Aful des Pâquerettes aura lieu le mardi 23 janvier 2018 à 20H30 dans une salle de l'école maternelle des Myrtilles.

### Nos maisons en catégorie inondables :

Les propriétaires ayant acheté depuis moins d'une dizaine d'années ont eu dans leur acte de vente un formulaire classant leur parcelle en « zone inondable ». Pour les propriétaires plus anciens, ceci n'était pas indiqué.

Ce classement n'est pas du aux inondations qui pourraient venir de l'Essonne car nous sommes en hauteur ni au débordement de l'eau dans l'espace communal près du centre commercial lors des forts orages.

En fait, nous sommes exposés au risque de remontée de la nappe phréatique et au retrait-gonflement des sols argileux. Ces variations peuvent avoir des conséquences sur le bâti (apparition de fissures dans les murs).

Pour plus de renseignements :

[http://www.georisques.gouv.fr/connaitre\\_les\\_risques\\_pres\\_de\\_chez\\_soi/ma\\_commune\\_face\\_aux\\_risques/rapport?codeInsee=91386](http://www.georisques.gouv.fr/connaitre_les_risques_pres_de_chez_soi/ma_commune_face_aux_risques/rapport?codeInsee=91386)

### Attention arnaque :

Des personnes circulent en Essonne pour vendre des calendriers au nom du Syndicat intercommunal pour le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (Siredom) [...] Soyez-vigilants, ces personnes ne font pas partie du personnel du syndicat.

### Toute l'actualité Essonnienne sur la TNT :

C'est ce que propose la nouvelle chaîne viàGrandParis depuis le 29 septembre dernier grâce à son antenne locale Telif Essonne.

Ce nouveau média, qui bénéficie de l'appui du Département, est visible gratuitement sur le canal 34 de la TNT.

Et sur les box :

chaîne 30, choisissez viàGrandParis dans la mosaïque ou allez sur :

- Bouygues : Chaîne 405
- SFR : Chaîne 468
- Orange : Chaîne 345
- Free : Chaîne 904

### Des produits frais et locaux en quelques clics :

Les amateurs de circuits courts vont être conquis par le tout nouveau drive fermier d'Ormoix, mis en place par un collectif de producteurs Essonniers.

L'initiative offre un panel varié de produits frais à récupérer en un lieu unique avec son véhicule.

<http://www.drive-fermier.fr/essonne91/>

### Un pass pour l'Opéra de Massy

Les moins de 25 ans inscrits dans l'un des conservatoires de musique et de danse de l'Essonne vont pouvoir aller à l'Opéra plus facilement. L'Opéra de Massy leur propose en effet le Pass Conservatoire.

## Les courriers au Père Noël, c'est maintenant :

Comme chaque année, La Poste répond gratuitement à tous les enfants qui écrivent au Père Noël, par lettre ou par courriel, jusqu'au 18 décembre 2017.

Il faut écrire le plus tôt possible.

Pour lui envoyer une lettre, il suffit d'inscrire sur l'enveloppe non affranchie le mot "Père Noël".

À cette époque de l'année, tous les casiers de tri ont une case réservée à son courrier.

Pour obtenir une réponse, ne pas oublier d'inscrire son nom et son adresse complète.

Pour ceux qui préfèrent envoyer un e-mail, il suffit de se connecter sur le site : <https://pere-noel.laposte.fr/> et de cliquer sur l'onglet "Écris-moi".

## Un livre en préparation sur les maisons Levitt :

### « Levitt France, une utopie pavillonnaire »

Une exposition sur Levitt a eu lieu à Arles du 3 juillet au 34 septembre lors des 48<sup>e</sup> Rencontres de la Photographie. C'est le fruit d'un travail mené par cinq photographes sur trois ans.

### L'un des photographes, Jean Noviel, nous dit :

*« Le livre dont nous avons le projet est actuellement à l'étude financière et nous lancerons un appel à souscription sûrement début 2018 quand nos partenaires financiers seront prêts. L'idée étant de participer à son équilibre budgétaire grâce à du **préachat à tarif préférentiel avant sortie**. Ce qui ne peut se faire qu'à partir d'un certain nombre d'exemplaires retenus.*

*Dès que nous aurons une maquette je ne manquerai donc pas de revenir vers vous. Le livre portera principalement sur une approche historique de l'aventure Levitt en France et nos travaux photographiques seront appuyés par du texte, des images d'archives, des photos d'habitants, des extraits d'entretiens, des plans originaux... Qui ne laisseront pas indifférents les résidents de Mennecy ou d'ailleurs, sachant que nos travaux couvrent également les villages de Lésigny et du Mesnil Saint Denis.*

*Ce livre sera ainsi l'aboutissement de nos expositions de 2017 en Arles et au J1 à Marseille et nous espérons même pouvoir présenter ce travail sur Paris en 2018 (...)*

*Jean NOVIEL (photographe) / 06 64 12 24 28 / j.noviel@free.fr*

## Quizz sur le règlement de l'Aful

Notre règlement comporte t'il un article concernant les chiens ?

**Réponse en dernière page.**

## En pratique

### Plateforme d'apport volontaire :

Suite au sondage effectué auprès de vous, (70 réponses, 50 pour la suppression du point d'apport, 16 contre, 4 abstentions), les membres du bureau passent chez vous actuellement afin de vous proposer de signer une pétition.

### Bus 207 sur l'avenue de la Seigneurie :

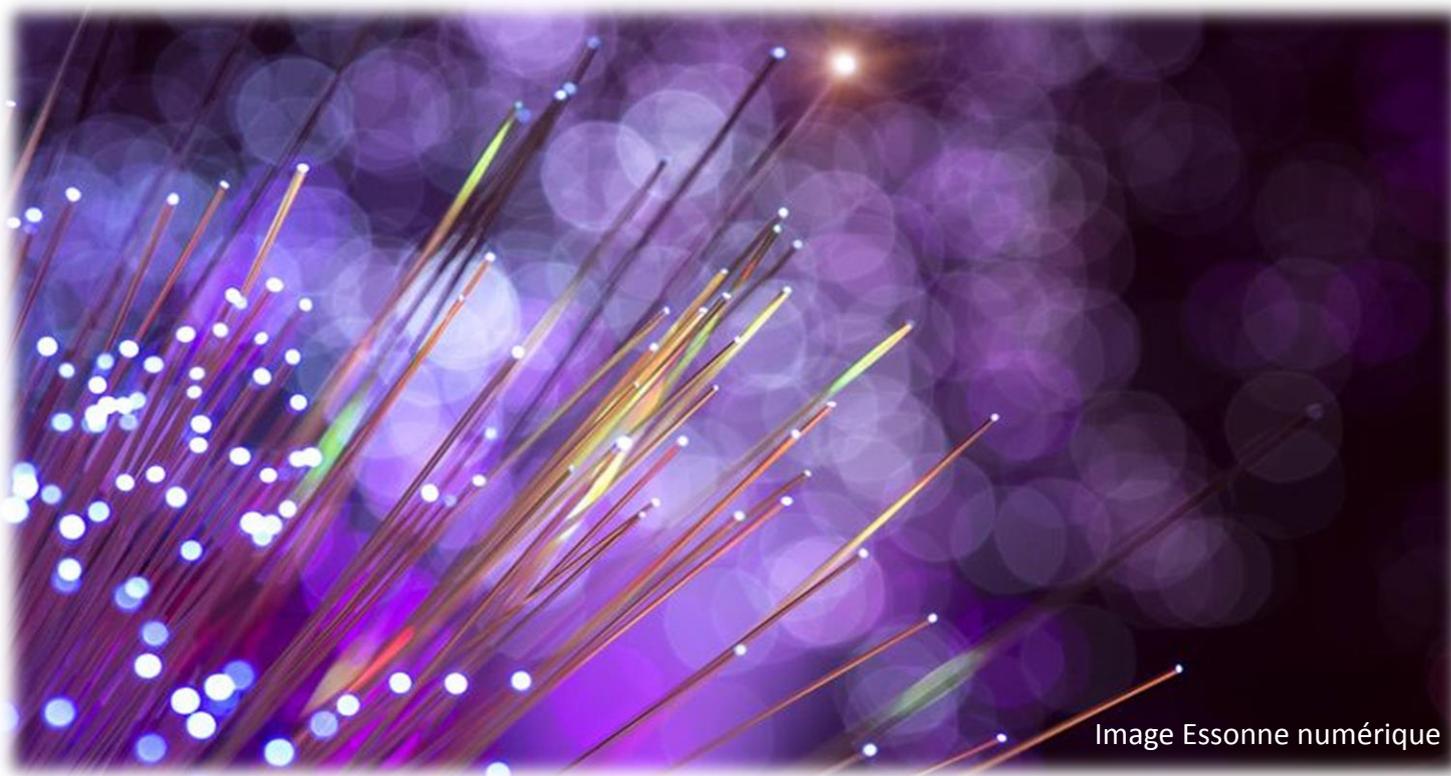
A l'initiative d'une habitante de l'avenue de la Seigneurie, une pétition a été organisée dans cette rue. Cette pétition a été remise au maire qui a donné sa réponse.

C'est Jacques Bernard, Vice-Président chargé des transports et de la mobilité à la CCVE qui suivra ce dossier.

M. Le Maire pense pouvoir obtenir rapidement une réunion de travail avec la CCVE, la société Kéolis et la mairie ainsi que les représentants des Afuls concernées.

A suivre.

### Le Très Haut Débit :



Une réunion « THD » (Très Haut Débit), fibre optique jusque chez l'abonné, s'est tenue le 9 novembre 2017.

Il s'agissait d'établir un premier contact entre les 7 Afuls et les intervenants de la mise en place du réseau THD.

Participaient à cette réunion :

- Les 7 Afuls
- Le Conseil Départemental /Essonne numérique
- La CCVE
- La mairie de Mennecey
- SOGETREL comme mandataire qui interviendra avec deux sous-traitants AXIANS et EHTP

Dans un premier temps, l'opération consistera à amener la fibre optique jusqu'à la chambre enterrée desservant chaque lot (actuellement liaisons en cuivre) où elle restera en attente.

Dans un deuxième temps chaque propriétaire devra demander à son FAI (fournisseur d'accès internet) son raccordement. C'est ce FAI qui réalisera le raccordement entre la fibre dans la chambre enterrée et la box en implantant un PTO (Point de Terminal Optique) dans chaque domicile.

Dans l'Aful, le cheminement de la fibre reprendra les fourreaux dans lesquels passe actuellement le cuivre avec un raccordement à de nouvelles armoires SRO (Sous-Répartiteur Optique) au nombre de cinq qui seront implantées sur trois Afuls : Les Bouvreuils, La Colline de La Verville et Les Myosotis.

Il n'est pas prévu de SRO dans notre Aful. Nous serons raccordés au SRO implanté à l'angle de l'avenue de la Seigneurie et de la route de Chevannes.

Planning des travaux :

**1<sup>ère</sup> étape, en cours** : travaux de reconnaissance des fourreaux et mise en place des aiguilles pour le tirage à venir de la fibre.

**2<sup>ème</sup> étape de mars à juin 2018** : tirage de la fibre, raccordement des SRO.

**3<sup>ème</sup> étape en fin d'année 2018, début d'année 2019** : démarrage de la commercialisation et mise en service.

Un protocole d'intervention sera mis en place comportant, entre autres, une identification du personnel afin de sécuriser l'opération (port d'un gilet spécifique avec le logo du Conseil Départemental et celui des 3 entreprises intervenantes SOGETREL, AXANS et EHTP).

Ce projet va donc avancer assez vite.

La fibre va apporter de nouveaux services (vidéosurveillance, etc.)

Le débit se situerait entre 100 et 500 Mégabits/s.

Les réseaux en cuivre et en fibre continueront à coexister, néanmoins pour des questions d'entretien et donc de coût, il est pressenti que le réseau en cuivre sera à terme abandonné.

Pour tout renseignement complémentaire : <http://essonnenumerique.com/>



## Vos questions, nos réponses

### Feuilles mortes chez le voisin :

C'est la saison des feuilles mortes. Diplomatie et compréhension mutuelle éviteront les conflits de voisinage.

A cette période de l'année, les feuilles mortes s'accumulent fréquemment sur le terrain des voisins. Ceci correspond à un inconvénient normal de voisinage à condition que la loi ait été respectée. Que dit-elle ?

« les arbres d'une hauteur supérieure à 2 m doivent être plantés à au moins 2 m de la propriété voisine et les arbres d'une hauteur inférieure à 2 m doivent se trouver à au moins 50 cm ».

Si ces distances sont respectées, votre voisin ne peut se plaindre d'une simple gêne passagère. Sachez que vous n'êtes fondé à agir que si le trouble subi est excessif.

Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage, vous pouvez lui proposer d'effectuer vous-même le ramassage des feuilles. Mais son accord est bien sûr indispensable pour entrer dans sa propriété.

## Bienvenue aux nouveaux propriétaires

### Nouveaux arrivants :

Pas de nouveaux arrivants depuis la parution du Trait d'Union N°3.

## Réponse aux quizz

### Oui, il y a un article dans notre règlement concernant les chiens.

« La divagation des chiens est interdite. Ils seront obligatoirement tenus en laisse sur les parties à usage collectif. Les déjections canines sur les espaces verts et sur les trottoirs devront impérativement être ramassées par leur maître ».

**Il va sans dire que les propriétaires ne devront pas les laisser pénétrer sur les espaces privés. Mais un petit rappel n'est jamais superflu.**